

# 6.6

## Placements

---

---

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds de placement immobilier Homburg Canada	29 août 2011	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> <li>- Territoires du Nord-Ouest</li> <li>- Yukon</li> <li>- Nunavut</li> </ul>
First Trust Senior Loan Fund	26 août 2011	Ontario
Fonds de revenu plus Horizons Alphapro	29 août 2011	Ontario
FNB de revenu plus Horizons AlphaPro FNB d'obligations tactique Horizons AlphaPro		
Fonds des marchés émergents de premier ordre Excel	31 août 2011	Ontario
Front Street MLP Income Fund II Ltd.	31 août 2011	Ontario
Groupe d'OPC AGF Catégorie diversifiée de revenu AGF Catégorie de revenu élevé AGF	31 août 2011	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Pathway DRM 2011 GORR Limited Partnership	31 août 2011	Ontario
Portefeuille Éthique Sélect revenu	29 août 2011	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Capital SLM 300 Inc.	29 août 2011	Québec - Colombie-Britannique - Alberta
Fonds équilibré des professionnels	31 août 2011	Québec
Fonds équilibré-croissance des professionnels		
Fonds équilibré-retraite des professionnels		
Fonds d'obligations des professionnels		
Fonds à court terme des professionnels		
Fonds d'actions canadiennes des professionnels		
Fonds de dividendes des professionnels		
Fonds global d'actions des professionnels		
Fonds indiciel américain des professionnels		
Fonds d'actions Europe des professionnels		
Fonds d'actions Asie des professionnels		
Fonds d'actions de pays émergents des		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
professionnels Fonds d'actions tendances mondiales des professionnels		
TransForce Inc.	30 août 2011	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> </ul>
Canadian REIT Income Fund	30 août 2011	Ontario
Claymore Silver Bullion Trust	31 août 2011	Ontario
Discovery 2011 Flow-Through Limited Partnership	30 août 2011	Alberta
Faircourt Split Trust	30 août 2011	Ontario
Fonds BMG  BMG BullionFund BMG Gold BullionFund	29 août 2011	Ontario
Fonds communs de placement Exemplar  Fonds Exemplar Leaders (auparavant Northern Rivers Conservative Growth Fund) Fonds Exemplar d'infrastructure globale Fonds Exemplar de revenu canadien	29 août 2011	Ontario
Investissements Renaissance  Fonds du marché monétaire Renaissance Fonds de bons du Trésor canadiens Renaissance Fonds du marché monétaire américain Renaissance	25 août 2011	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds de revenu à court terme Renaissance		
Fonds d'obligations canadiennes Renaissance		
Fonds d'obligations à rendement réel Renaissance		
Fonds d'obligations de sociétés Renaissance		
Fonds d'obligations de sociétés à rendement en capital Renaissance		
Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance		
Fonds d'obligations mondiales Renaissance		
Fonds équilibré canadien Renaissance		
Portefeuille optimal de revenu Renaissance		
Fonds de dividendes canadien Renaissance		
Fonds de revenu mensuel canadien Renaissance		
Fonds de revenu diversifié Renaissance		
Fonds de revenu élevé Millénium Renaissance		
Fonds de valeur de base canadien Renaissance		
Fonds de croissance canadien Renaissance		
Fonds de petites capitalisations canadien Renaissance		
Fonds d'actions américaines de valeur Renaissance		
Fonds d'actions américaines de croissance Renaissance		
Fonds d'actions américaines Renaissance		
Fonds de dividendes international Renaissance		
Fonds d'actions internationales Renaissance		
Fonds des marchés mondiaux Renaissance		
Portefeuille optimal d'actions mondiales Renaissance		
Fonds de valeur mondial Renaissance		
Fonds de croissance mondial Renaissance		
Fonds accent mondial Renaissance		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds de petites capitalisations mondial Renaissance		
Fonds européen Renaissance		
Fonds asiatique Renaissance		
Fonds Chine plus Renaissance		
Fonds de marchés émergents Renaissance		
Fonds d'infrastructure mondial Renaissance		
Fonds de sciences de la santé mondial Renaissance		
Fonds de ressources mondial Renaissance		
Fonds de sciences et de technologies mondial Renaissance		
Portefeuille équilibré de revenu Axiom		
Portefeuille diversifié de revenu mensuel Axiom		
Portefeuille équilibré de croissance Axiom		
Portefeuille de croissance à long terme Axiom		
Portefeuille canadien de croissance Axiom		
Portefeuille mondial de croissance Axiom		
Portefeuille de titres étrangers de croissance Axiom		
Portefeuille 100 % actions Axiom		
Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations Renaissance		
Fonds d'actions américaines de croissance neutre en devises Renaissance		
Fonds d'actions internationales neutre en devises Renaissance		
Portefeuille optimal d'actions mondiales neutre en devises Renaissance		
Fonds de croissance mondial neutre en devises Renaissance		
Fonds accent mondial neutre en devises Renaissance		
Portefeuille optimal d'avantages sur l'inflation Renaissance		
Fonds d'infrastructure mondial neutre en		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
devises Renaissance Fonds immobilier mondial Renaissance Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance		
Marret High Yield Strategies Fund	30 août 2011	Ontario
Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.  Fonds croissance mondial MFS Sun Life) Fonds valeur mondial MFS Sun Life Fonds croissance américain MFS Sun Life Fonds valeur américain MFS Sun Life Fonds croissance international MFS Sun Life Fonds valeur international MFS Sun Life Fonds marchés émergents Tradewinds Sun Life Fonds Repère Actions mondiales Sun Life Fonds mondial de rendement global MFS Sun Life Fonds Repère 2020 Sun Life Fonds Repère 2025 Sun Life Fonds Repère 2030 Sun Life Fonds Repère 2035 Sun Life Fonds d'obligations canadiennes Beutel Goodman Sun Life Fonds revenu mensuel McLean Budden Sun Life Fonds du marché monétaire Sun Life	30 août 2011	Ontario
Société en commandite Front Street 2011-II	29 août 2011	Ontario
Stone & Co. Limited  Catégorie canadienne croissance de dividendes Stone & Cie Catégorie ressources plus Stone & Cie Fonds principal canadien de croissance et de revenu Stone & Cie	29 août 2011	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds principal d'actions canadiennes Stone & Cie		
Fonds principal de croissance mondiale Stone & Cie		
Fonds des industries de croissance Stone & Cie		
Fonds principal canadien du marché monétaire Stone & Cie		
Fonds EuroPlus croissance de dividendes Stone & Cie		

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds Clic objectif 2015 IA Clarington	25 août 2011	Québec
Fonds Clic objectif 2020 IA Clarington		- Colombie-Britannique
Fonds Clic objectif 2025 IA Clarington		- Alberta
Fonds Clic objectif 2030 IA Clarington		- Saskatchewan
		- Manitoba
		- Ontario
		- Nouveau-Brunswick
		- Nouvelle-Écosse
		- Île-du-Prince-Édouard
		- Terre-Neuve et Labrador
		- Territoires du Nord-Ouest
		- Yukon
		- Nunavut
Fonds IA Clarington canadien de revenu	25 août 2011	Québec
Fonds IA Clarington à revenu de dividendes		- Colombie-Britannique
		- Alberta

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> <li>- Territoires du Nord-Ouest</li> <li>- Yukon</li> <li>- Nunavut</li> </ul>
Catégorie de société Voyageur Harbour (auparavant Catégorie de société toutes capitalisations Harbour)	26 août 2011	Ontario
Fonds de répartition prudente de l'actif Acuity	26 août 2011	Ontario
Fonds Fidelity	30 août 2011	Ontario
<p>Fonds Fidelity Expansion Canada</p> <p>Fonds Fidelity Potentiel Canada,</p> <p>Fonds Fidelity Situations spéciales</p> <p>Fonds Fidelity Ressources naturelles mondiales</p> <p>Fonds Fidelity Répartition de revenu (auparavant Fonds Fidelity Revenu mensuel élevé)</p> <p>Fonds Fidelity Discipline Actions<sup>MD</sup> Canada</p> <p>Fonds Fidelity Mondial</p> <p>Fonds Fidelity Équilibre Canada</p>		
Fonds Russell	26 août 2011	Ontario
<p>Catégorie portefeuille diversifié de revenu mensuel Russell</p> <p>Catégorie portefeuille essentiel de revenu Russell (auparavant Catégorie portefeuille essentiel de retraite Russell)</p> <p>Catégorie fonds de dividendes canadien Russell</p> <p>Portefeuille essentiel de revenu Russell (anciennement Portefeuille essentiel de retraite Russell)</p>		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Société de Structure de Capitaux Fidelity	30 août 2011	Ontario
Catégorie Fidelity Expansion Canada Catégorie Fidelity Potentiel Canada, Catégorie Fidelity Situations spéciales Catégorie Fidelity Ressources naturelles mondiales Catégorie Fidelity Discipline Actions <sup>MD</sup> Canada Catégorie Fidelity Mondial Catégorie Fidelity Équilibre Canada		
Fonds Horizons BetaPro	31 août 2011	Ontario
FNB Horizons dollar américain FNB Horizons dollar australien		

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Brookfield Office Properties Inc. ( <i>auparavant, Brookfield Properties Corporation</i> )	29 août 2011	15 décembre 2009
Enbridge Inc.	16 août 2011	22 septembre 2010
Fonds de placement immobilier RioCan	29 août 2011	6 juillet 2010

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## 6.6.2 Dispenses de prospectus

### Alterna Savings and Credit Union Limited

Vu la demande présentée par Alterna Savings and Credit Union Limited (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 5 août 2011 (la « demande»);

Vu les articles 11 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V 1.1 (la « Loi »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions* et les termes définis suivants :

« actions de série 3 » : les actions spéciales de catégorie A, série 3 (actions spéciales à dividende non cumulatif, sans droit de vote, non participatives) de l'émetteur;

« Loi de 1994 (Ontario) » : la *Loi de 1994 sur les caisses populaires et les credit unions*, L.O. 1994, chap. 11;

« Loi de 1997 (Ontario) » : la *Loi de 1997 sur la Commission des services financiers de l'Ontario*, L.O. 1997, chap. 28;

« note d'information » : la note d'information portant sur les actions de série 3 préparée conformément à la Loi de 1994 (Ontario);

« placement d'actions de série 3 » : placement d'un minimum 5 000 000 \$ et d'un maximum 35 000 000 \$ d'actions de série 3 au prix de 1 \$ l'action effectué auprès des sociétaires de l'émetteur;

« Surintendant des services financiers de l'Ontario » : le Surintendant des services financiers nommé aux termes de la Loi de 1997 (Ontario);

Vu la demande visant à obtenir une dispense des exigences de prospectus dans le cadre du placement d'actions de série 3 (la « dispense demandée »);

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur a été fondé le 1<sup>er</sup> avril 2005 par suite de la fusion de Metro Credit Union Limited et de La Coopérative de crédit du service civil limitée.
2. L'émetteur est une caisse régie par la Loi de 1994 (Ontario).
3. L'émetteur offre une gamme complète de services et de produits financiers à ses sociétaires par l'entremise de succursales, situées dans la région du Grand Toronto, de la capitale nationale, à Kingston, à North Bay et à Pembroke, en Ontario, et de ses systèmes bancaires en ligne et téléphoniques. L'émetteur offre un ensemble de services et de produits financiers de crédit et autres à des clients particuliers et commerciaux.
4. L'émetteur n'exerce aucune activité au Québec.
5. La Loi de 1994 (Ontario) prévoit que la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) ne s'applique pas aux valeurs mobilières qu'une caisse assujettie à la Loi de 1994 (Ontario) vend ou dont elle se

départit après avoir obtenu un reçu pour une note d'information révisée par le Surintendant des services financiers de l'Ontario conformément à la Loi de 1994 (Ontario).

6. L'émetteur n'est pas, ni n'a l'intention de devenir, un émetteur assujéti dans les territoires du Canada.
7. L'émetteur placera les actions de série 3 uniquement auprès de ses sociétaires.
8. Les actions de série 3 ne sont pas négociées sur un marché organisé et elles ne sont pas transférables, sauf entre les sociétaires de l'émetteur et conformément à la Loi de 1994 (Ontario).
9. La note d'information est soumise à l'approbation du Surintendant des services financiers de l'Ontario conformément à la Loi de 1994 (Ontario).
10. La note d'information est établie en anglais et en français.

Vu les déclarations de l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée aux conditions suivantes :

- a) que l'émetteur obtienne, aux termes de la Loi de 1994 (Ontario), le reçu du Surintendant des services financiers de l'Ontario pour la note d'information; et
- b) que le placement d'actions de série 3 soit effectué conformément à la Loi de 1994 (Ontario).

De plus, les exigences de prospectus s'appliqueront au transfert des actions de série 3, à moins que ce transfert ne soit effectué conformément à la Loi de 1994 (Ontario).

Fait à Montréal, le 29 août 2011.

Jean Daigle  
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2011-FS-0154

### **Capital Desjardins Inc.**

Vu la demande présentée par Capital Desjardins Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 20 juillet 2011 (la « demande »);

Vu l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1;

Vu l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, R.R.Q., c. V-1.1, r.1;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir l'accord de l'Autorité pour le placement à l'extérieur du Québec de billets à moyen terme série I de l'émetteur, le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité (le « placement »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité donne son accord pour le placement.

Fait à Montréal, le 29 août 2011.

Benoit Dionne  
Chef du Service du financement des sociétés

Numéro de projet Sédar: 1774909

Décision n°: 2011-FS-0148

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

## SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC	Dispense invoquée (Règlement 45-106)
-------------------	-------------------	-------------------------------	----------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Appartements Linton Inc. (Les)	2011-08-08	17 644 actions ordinaires et 1 action de classe A spéciale	1 200 000 \$	1	0	2.10
AvalonBay Communities, Inc.	2011-08-17	30 000 actions ordinaires	3 778 245 \$	1	0	2.3
Banque de Montréal	2011-08-08	billets	9 890 000 \$	1	0	2.3
Capital Royalty Partner II (Cayman) L.P.	2011-08-08	intérêts de société en commandite	1 483 500 \$	1	0	2.3
Comstock Metals Ltd.	2011-08-10	8 750 000 unités	1 750 000 \$	14	54	2.3 / 2.5
Everett Resources Ltd.	2011-08-16	4 000 000 d'unités accréditatives	220 000 \$	1	0	2.3
Exploration Lounor inc.	2011-08-18	800 000 actions ordinaires accréditatives, 200 000 actions ordinaires et 500 000 bons de souscription	50 000 \$	1	0	2.3
Exploration NQ Inc.	2011-07-22	300 000 actions ordinaires	27 000 \$	1	0	2.13
Gulf Shores Resources Ltd.	2011-08-12	6 110 000 unités	305 500 \$	1	28	2.3 / 2.5
Mazorro Resources Inc.	2011-08-12	500 000 actions ordinaires	85 000 \$	1	0	2.13
Micrex Development Corp.	2011-07-07	225 000 actions ordinaires	45 000 \$	1	0	2.13

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Mineraux Maudore Ltée	2011-08-05	237 923 unités accréditives	2 046 138 \$	14	0	2.3
Mineraux Maudore Ltée	2011-08-18	110 914 unités	953 860 \$	10	0	2.3
Mongolia Growth Group Ltd.	2011-06-23	4 871 673 actions ordinaires	17 099 572 \$	1	161	2.3 / 2.5
Muirfield Resources Ltd.	2011-07-26	17 156 000 actions ordinaires	27 449 600 \$	4	68	2.3 / 2.5
Ressources Majescor Inc.	2011-08-12	2 550 000 unités	510 000 \$	0	6	2.3
Rogue Resources Inc.	2011-06-16	12 722 000 unités et 4 301 514 unités accréditives	4 600 000 \$	4	126	2.3 / 2.5
Shopmedia Inc.	2011-07-14, 2011-07-15, 2011-07-17, et 2011-07-18	915 000 actions ordinaires	183 000 \$	6	0	2.9
Shopmedia Inc.	2011-07-20, 2011-07-21, 2011-07-22, 2011-07-25 et 2011-07-26	1 036 500 actions ordinaires	207 300 \$	14	0	2.9
Soldi Ventures Inc.	2011-08-04	7 430 000 unités	817 300 \$	14	30	2.3 / 2.5
Southern Legacy Minerals Inc.	2011-02-11	8 747 700 bons de souscription spéciaux	3 936 465 \$	1	61	2.3
Southern Legacy Minerals Inc.	2011-03-24 et 2011-04-07	2 087 950 bons de souscription spéciaux	939 578 \$	1	9	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
UMC Financial Management Inc.	2011-06-15	participation à des intérêts d'un prêt hypothécaire syndiquée	1 675 000 \$	1	11	2.3
UMC Financial Management Inc.	2011-06-16	participation à des intérêts d'un prêt hypothécaire syndiquée	1 920 000 \$	1	17	2.3
Walton Canadian Land 1 Development Investment Corporation	2011-08-10	388 897 actions ordinaires catégorie B	3 500 076 \$	4	140	2.3 / 2.9 / 2.24
Walton Canadian Land Development LP 1	2011-08-10	1 012 517 parts de société en commandite	9 112 651 \$	1	143	2.3 / 2.9
Zone Resources Inc.	2011-08-16	12 158 500 unités	1 459 020 \$	3	73	2.3 / 2.5

## SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Annapolis Investment Limited Partnership VI	2011-08-10	76 315 000 parts de catégorie A	76 315 000 \$	4	86	2.3
Ascend Partners Fund II LP	2011-08-01	Parts de société en commandite	61 449 222 \$	1	2	2.3
Ashmore Emerging Markets Liquid Investment Portfolio	2009-11-30 2010-02-26 2010-05-28 2010-08-31	34 772,59 actions	355 302,68 \$	1	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
AXA Infrastructure Fund III S.C.A, SICAR	2011-07-27	2 800 000 actions de catégorie A1	38 127 600 \$	1	0	2.3
AXA Secondary Fund V L.P.	2011-02-25 2011-04-21 2011-05-10 2011-06-29	35 100 parts de société en commandite	338 539 500 \$	5	0	2.3
Behavioral Equity Market Neutral Fund, L.P.	2011-08-01	Parts de société en commandite	66 885 000 \$	1	7	2.3
Commonfund Emerging Markets Investors Company	2010-07-20 2010-10-29 2010-11-20 2011-01-31	109 810,56 actions participantes	2 384 920 \$	2	1	2.3
Commonfund Hedged Investors Company	2010-07-01	940 782,10 actions	9 968 527,10 \$	2	1	2.3
Commonfund Institutional All Cap Equity Fund, LLC	2010-07-30 2010-12-31 2011-01-31	330 963,44 parts	4 809 496 \$	2	1	2.3
Commonfund Institutional Core Equity Fund, LLC	2011-01-31 2011-04-13 2011-06-08	593 940,31 parts	7 239 900 \$	2	1	2.3
Commonfund Strategic Solutions Diversifying Company	2010-09-30 2011-04-30	3 993 119,05 actions participantes	39 805 758,52 \$	2	1	2.3
Commonfund Strategic Solutions Relative Value & Event Driven Company	2010-09-30 2010-12-31 2011-04-30	808 862,76 actions participantes	8 179 314,06 \$	1	1	2.3
Elm Park Credit Opportunities Fund (Canada), L.P.	2011-07-19 2011-07-21	Parts de société en commandite	135 698 150 \$	6	32	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Emerging Markets Value Portfolio of DFA Investment Dimensions Group Inc.	2011-07-22	341 022,56 actions	11 529 972,86 \$	1	0	2.3
Emerging Markets Value Portfolio of DFA Investment Dimensions Group Inc.	2011-07-26	178 816,02 actions	6 018 947,33 \$	1	0	2.3
Fonds d'arbitrage Améthyste	2010-01-29 au 2010-12-31	3 578 737,36 parts	27 666 439,07 \$	58	0	2.3, 2.10
GS+ A Value Fund	2010-07-01 au 2011-06-30	248 958,35 parts de société en commandite	32 271 840,75 \$	10	294	2.3
GS+A Growth Fund	2010-07-01 au 2011-06-30	214 337,28 parts de société en commandite	15 151 632,94 \$	1	105	2.3
GS+A Premium Income Fund	2010-07-01 au 2011-06-30	1 648 076,62 parts de société en commandite	282 179 392 \$	36	1 795	2.3
Kingwest High Income Portfolio	2011-07-15	138 016,70 parts	800 000 \$	2	0	2.3
Kingwest High Income Portfolio	2011-07-31	3 293 parts	19 000 \$	2	0	2.3, 2.19
LINKINCOME Private Fund I	2011-07-14 2011-07-22	19 875 parts	198 750 \$	13	20	2.3, 2.5
State Street Institutional US Government Money Market Fund	2010-07-01 au 2011-06-30	38 625 688,91 actions de catégorie Institutionnelle	38 228 011,43 \$	2	1	2.3
Strategic Retirement Fund (The)	2011-07-19	565,93 parts	69 000 \$	3	0	2.3, 2.5
Triam Partners	2011-08-08	Part de	123 625 000 \$	1	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Strategic Investment Fund-B, L.P.		société en commandite				
Value Contrarian Canadian Equity Fund	2011-05-01	39,43 parts	100 000 \$	1	0	2.19
Wellington Management Investors (Bermuda), Ltd. (North River Class)	2011-05-01	150 000 actions participantes	1 417 650 \$	1	0	2.3
World Equity Ex-US Fund	2010-07-23 au 2011-06-01	415 702,80 parts de catégorie O et H	2 550 943,08 \$	2	4	2.3

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

#### 6.6.4 Refus

Aucune information.

#### 6.6.5 Divers

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».